

• Stopper l'érosion de la biodiversité d'ici à 2010, objectif non atteint !

Qui pouvait croire que la France tiendrait cet objectif, tant l'Etat a accumulé de retard dans ce domaine. Pourtant on perçoit une agitation certaine depuis quelques mois.
PICARDIE NATURE a été et va être, en 2011, invitée à participer à une multitude de réunions touchant de près ou de loin la biodiversité :

- Avis sur les projets d'arrêtés préfectoraux départementaux établissant la liste des travaux et aménagements soumis à l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000,
- Avis sur le classement de portions de cours d'eau en vue du rétablissement des continuités écologiques (aménagement ou suppression des barrages, interdiction de nouveaux ouvrages),
- Avis sur le périmètre du futur par naturel marin des trois estuaires (baie de Somme, baie d'Authie, baie de Canche),
- Avis sur le schéma régional de l'éolien,
- Mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique, censé cadrer la mise en œuvre de la Trame verte et Bleue (abandonné pour l'instant par le Préfet)
- Mise en œuvre du document stratégique de façade (maritime), document opposable, c'est-à-dire juridiquement supérieur à tous les autres actes administratifs pris pour la gestion de l'espace marin,

S'agit-il enfin d'une prise de conscience heureuse par nos politiques et par l'Etat ? Le

La Lettre d'information est éditée par Picardie Nature
Adresse Postale : Picarde Nature - 14 place Vogel - BP 50835 - 80 008 Amiens Cedex 1
Directeur de publication : Patrick THIERY
Rédacteur en chef : Christophe HOSTEN
Conception et mise en place : Aude DEKERVEL
Crédits Photographiques : Geai des chênes - Patrick Thiery
Photo de couverture : Picardie Nature
Tirage : 800 exemplaires - Diffusée gratuitement - Date de parution : Décembre 2010 - IPNS

début d'une prise en compte véritablement transversale des systèmes et services écologiques plutôt qu'une intégration sectorielle ?

Qu'on ne s'y trompe pas, certains de ces dispositifs ne sont qu'une mise en conformité de directives européennes et correspondant à une réaction de l'Etat inhérente aux multiples condamnation de la France par la commission européenne, pour non transposition.

Par ailleurs comment accueillir avec sérénité ces ouvertures de chantiers importants à une cadence trop élevée alors qu'il faudrait une construction raisonnée favorisant une acculturation* centrée sur la biodiversité, les services offerts par la nature à l'Homme et le développement durable.

Comment peut-on mettre en place efficacement une Trame Verte et Bleue quand on sait qu'elle ne sera, juridiquement, pas opposable aux documents d'urbanisme (SCOT et PLU), que l'on peut émettre des doutes sur les critères retenus dans les guides méthodologiques et que la connaissance est actuellement insuffisante.

Comment pourront être instruits et suivis les travaux et aménagements soumis à autorisation dans les sites en protection réglementaire, quand on sait qu'aucun moyen supplémentaire n'est prévu et que le nombre d'agents des services de l'Etat concernés est à la baisse (objectif de réduction du nombre de fonctionnaire oblige !).

Faut-il pour autant ignorer ce bouillonnement assez brouillon et ces grandes messes, lieux de confrontation entre les plaidoyers en faveur de l'intérêt général et les lobbyings pour des intérêts catégoriels ?
Bien sûr que non, ce n'est pas dans nos habitudes. Sachons y percevoir quelques avancées, comme par exemple l'atlas du patrimoine naturel initié par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en partenariat avec un ensemble d'acteurs régionaux dont PICARDIE NATURE, ou, dans d'autres régions, les Atlas de la Biodiversité dans les Communes que veut lancer le Ministère de l'Ecologie, en 2011, dans plusieurs centaines de collectivités volontaires. Ces démarches offriront aux élus locaux et à leurs concitoyens des clés de compréhension écologique de leur territoire, voire une appropriation.

Nous mesurons aussi le rôle et la responsabilité des associations de protection de la nature et de l'environnement dans l'amélioration de la connaissance sur la biodiversité et sa mise à disposition pour le plus grand nombre, collectivités et citoyens. C'est tout l'enjeu de l'Observatoire de la faune sauvage que nous développons depuis deux ans avec de multiples partenaires.

Patrick THIERY
Président de PICARDIE NATURE

** acculturation : ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de culture différente et qui entraine des modifications dans les modèles culturels initiaux.*